



Compte-rendu Conseil de quartier République 6 décembre 2016

Collège Elus :

Présents : M. Péridon (vice-Président), Mme Kozac

Excusés : Mme Fleury, Mme Fourgeux, M. Leray

Collège habitants :

Présents : M. Herin (co-vice-président), M. Dufour, M. Klein

Excusés : M. André, M. Boutault, M. Leconte, M. Paoli Sambagoto, Mme Dutein, M. Poty

Administration :

Présente : Mme Boyer,

Le compte rendu du précédent conseil de quartier est validé.

M. PERIDON est très étonné de constater qu'aucune question n'a été posée par les habitants du quartier, et que l'ordre du jour ne comporte qu'un point.

Les membres du collège habitants font savoir qu'ils prennent directement contact avec les services techniques en cas de problèmes concernant la voirie ou les espaces verts par exemple, et qu'ils ne sont pas sollicités par les riverains pour d'autres sujets concernant le quartier.

Haie végétale qui déborde sur le trottoir à l'angle de l'allée des Rouges Gorges et de la rue Jean Moulin

Il apparaît en fait que cette haie se situe sur le domaine public. Le CTM va donc faire le nécessaire pour élaguer les végétaux qui empiètent sur le trottoir.

Le pin noir situé derrière l'abri bus rue Jean Moulin est sur un terrain privé. Le propriétaire a reçu un courrier lui demandant d'élaguer son arbre.

Points divers ne figurant pas à l'ordre du jour :

Information concernant le projet des Brandons

La 1^{ère} phase des travaux va débuter entre la rue Sommeville et la rue des brandons. D'ici la fin de l'année, le périmètre des nouvelles constructions (galerie des docks et alentours) sera clôturé pour une démolition qui démarrera au début de l'année 2017. Les travaux de construction commenceront au printemps 2017 et devraient se terminer fin 2018 (148 logements sociaux, 15 logements en accession à la propriété et 2 commerces en rez-de-chaussée sont prévus sur ce site). Ensuite, la 2^{ème} phase de projet consistera à détruire et reconstruire des logements sur le site des Brandons une fois que les habitants actuels seront relogés. Le permis de construire n'a pas encore été déposé pour ce site.

Travaux dans le quartier

Les voiries des rues des Vignes, du Bois breton et du haut de la Couture ont été reprises.

Un membre du collège habitant signale qu'aucun panneau informant des travaux n'était installé à l'entrée de la rue des Vignes. Des véhicules sont restés coincés plusieurs minutes derrière les engins de chantier sans pouvoir circuler. Cela sera remonté à l'entreprise réalisant les travaux.

Arrêt de bus Jules Ferry

Le collège habitants revient sur une situation qui dure depuis 4 ans : Il s'avère que cet arrêt de bus se situe à l'angle de la rue de Lieusaint et de la rue Sadi Carnot et qu'un passage " piétons" se situe juste après l'arrêt.

Lorsqu'un car est à l'arrêt, des voitures le doublent et ne contrôlent pas les voitures sortant de la rue Sadi Carnot, ni les piétons sur le passage. Ce qui peut générer de gros problèmes !

La Mairie va analyser la situation mais ne peut pas mettre d'obstacle matériel pour résoudre tous les actes d'incivilité. Le bon sens et le code de la route veulent que les conducteurs attendent derrière le bus puisqu'une ligne blanche leur interdit de doubler sur cette portion de route

Sonnerie du collège les Aulnes

A l'heure de la rentrée, de la sortie et à chaque récréation, la sonnerie de ce collège, dont le volume sonore est relativement élevé, intervient 4 fois systématiquement. D'où une certaine gêne pour les riverains, alors que d'autres établissements de la ville ne sonnent que 3 voire 2 fois. La Mairie fera remonter cette information auprès des responsables du collège afin de réduire les sonneries et peut-être même la tonalité.

Vitesse excessive des bus dans la ville

Il a été constaté que les bus semblaient rouler à une vitesse excessive sur la ville. M. Péridon invite les habitants à signaler ces faits ainsi que le numéro du bus concerné, sur le site de Transdev : <http://www.transdev-idf.com/service-client>

Stationnement rue du Verseau, rue de Vaux la Reine et alentours

Un monsieur présent dans le public, signale que des voitures ventouses stationnent dans ce quartier depuis plusieurs semaines. Le signalement sera transmis à la police municipale.

Le nombre de véhicules ventouses est important et la société chargée de retirer les véhicules ventouses a des capacités limitées quant au nombre d'interventions possibles chaque semaine.

Le marché de Noël se tiendra le week-end du 17 et 18 décembre sur l'esplanade du 14 juillet et dans la Coupole.

Le prochain conseil de quartier aura lieu **le 14 mars 2017 à 19h30** au Point Information Jeunesse.

La séance est levée à 20h30.

Le maire-adjoint
chargé de l'animation des Conseils de Quartier,

Le co-vice Président,

Frédéric PERIDON

Michel HERIN